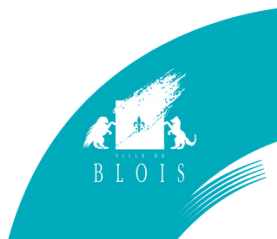


COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCOS)

ENTRE 20 000 ET 50 000 HABITANTS



Ville de Blois

**Renouvellement de la
participation citoyenne à Blois**

Nom du BET / AMO

*Fréquence commune sur l'assemblée
citoyenne

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐

OUI

☒

NON

La démarche est

☐

PONCTUELLE

☒

PÉRENNE

La collectivité/métropole
participe à un programme

☒

OUI

☐

NON

*Action coeur de Ville

THÈMES

GOVERNANCE

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Le service Démocratie locale a porté, en interne comme en externe, cette démarche de transformation des outils de participation, au bénéfice des habitants.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Vers une nouvelle dynamique de la participation citoyenne à Blois

Depuis 2010, la Ville de Blois s'est engagée dans le développement d'espaces de dialogue de proximité avec ses habitants. Cette volonté constante de faire vivre la démocratie locale s'est traduite par la mise en place de différents dispositifs : conseils de quartier, concertations publiques, budgets participatifs, rencontres citoyennes... Autant d'outils pensés pour renforcer le lien entre les citoyens et les institutions, en favorisant leur implication dans la vie locale.

Cependant, en 2024, un constat d'essoufflement a été largement partagé, tant par les habitants que par les conseillers, les élus et les techniciens. Cette perte de dynamique s'est révélée à l'occasion d'un atelier organisé avec les élus le 25 janvier 2023, où plusieurs limites ont été identifiées : baisse de la participation, difficulté de renouvellement des publics, manque de lisibilité des dispositifs existants. Cette analyse a été confirmée lors d'une consultation interne menée le 25 septembre 2023, à laquelle ont contribué les services municipaux engagés dans la conduite de ces démarches.

Face à ce diagnostic, la Ville a choisi de ne pas simplement reconduire les dispositifs existants, mais de repenser en profondeur son offre de participation citoyenne. Une stratégie partagée a été construite au cours de l'année 2024, en associant élus, services, habitants et partenaires. Cette stratégie a débouché sur la mise en place, dès 2025, d'une nouvelle offre de participation, articulée autour de trois grandes actions complémentaires. Son coût global, maîtrisé, s'élève à 5 000 euros.

Action 1 : Rassembler les habitants autour d'une thématique commune

La première ambition de cette nouvelle offre est de redonner du sens collectif à la participation, en réunissant les habitants autour d'enjeux partagés. Cela passe notamment par l'animation d'une assemblée citoyenne, réunissant un panel représentatif de Blésois. Cette instance permet aux citoyens de formuler des propositions concrètes sur des sujets majeurs, directement adressées aux élu.e.s. L'assemblée travaille en ateliers, propose des pistes d'action, et bénéficie d'un rendez-vous avec le maire en fin d'année pour restituer ses préconisations.



Action 2 : Donner accès à un budget pour les projets citoyens

Le deuxième pilier est le renforcement du budget participatif. Ce dispositif permet à chaque habitant de proposer un projet d'intérêt général, qui est ensuite soumis au vote des Blésois.

Les projets lauréats sont financés et mis en œuvre par la collectivité. En plus de valoriser l'initiative citoyenne, ce levier favorise une appropriation directe de la vie locale par les habitants. Des efforts particuliers sont déployés pour accompagner les porteurs de projets dans la formulation et la faisabilité de leurs idées.

Action 3 : Transformer les doléances en propositions

Enfin, la troisième action vise à renouveler la dynamique de proximité par la relance des ateliers de quartier. Ces temps d'échange permettent de partir des remontées du terrain (plaintes, signalements, besoins) pour construire, avec les habitants, des propositions d'amélioration. Ce travail s'appuie sur l'expertise d'usage des citoyens et sur l'accompagnement des services de la ville. L'objectif est de favoriser l'émergence de solutions concrètes, partagées et réalisables à l'échelle des quartiers.

Ce nouveau cycle de la participation citoyenne s'inscrit dans une volonté plus large de transformation des outils démocratiques, au service d'une ville plus à l'écoute, plus inclusive et plus réactive. Le service Démocratie locale a porté cette démarche avec conviction, en assurant une animation transversale en interne comme en externe, et en veillant à mettre les habitants au cœur du processus. Le 18 octobre 2025, un premier bilan de cette année d'expérimentation sera présenté, avec une mise en lumière des réussites, des limites et des perspectives à venir.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

Une dynamique collective pour réinventer la participation citoyenne à Blois

Depuis plusieurs années, la Ville de Blois s'est engagée dans une démarche active de démocratie de proximité. Toutefois, début 2023, un besoin de renouvellement s'est fait sentir. Les dispositifs en place – bien que nombreux et variés – semblaient atteindre leurs limites en termes de mobilisation, de visibilité et d'efficacité. Il devenait essentiel de questionner les outils existants, d'écouter les acteurs impliqués, et de faire émerger, collectivement, une nouvelle ambition pour la participation citoyenne à Blois.

Le processus de transformation a été initié le 25 janvier 2023, à l'occasion d'un atelier réunissant les élus municipaux. Ce premier temps d'échange a permis de poser un constat partagé d'essoufflement des espaces de dialogue de proximité : une participation parfois limitée, des dispositifs peu lisibles pour les habitants, des formats à réinterroger... Les élus ont exprimé la nécessité de retrouver une dynamique porteuse de sens, plus lisible et mieux articulée aux attentes des habitants.



LA DÉMARCHE

Ce constat a été confirmé quelques mois plus tard, lors d'une consultation interne organisée le 25 septembre 2023. À cette occasion, les agents des services municipaux impliqués dans la participation ont apporté leur regard d'experts de terrain. Ils ont souligné les freins rencontrés dans l'animation des dispositifs existants, les attentes croissantes en matière de concertation et la nécessité d'une approche plus transversale, mieux coordonnée à l'échelle de la collectivité.

Dans la continuité de ces premiers retours, la Ville a organisé trois ateliers complémentaires pour approfondir les besoins, identifier les leviers d'action et co-construire les contours d'une nouvelle stratégie.

Le 9 décembre 2023, un atelier citoyen a rassemblé 22 habitants, issus de différents quartiers. Les échanges ont été riches et sincères. Les participants ont exprimé leur volonté d'être mieux informés, de disposer d'espaces d'expression concrets, et de voir leurs contributions réellement prises en compte. Loin d'une défiance généralisée, ces habitants ont témoigné d'un attachement fort à leur ville et d'un désir de s'impliquer davantage, à condition de mieux comprendre comment, où et pourquoi.

Le 13 décembre 2023, un atelier réunissant 16 techniciens et 6 élus a permis de croiser les regards institutionnels et opérationnels. Les techniciens ont partagé leur connaissance fine des territoires et les élus ont mis en perspective les enjeux politiques de la participation. L'atelier a permis de définir ensemble des axes d'amélioration concrets, comme la clarification des rôles de chacun, la simplification des outils ou encore le renforcement de l'accompagnement des démarches citoyennes.

Enfin, le 30 janvier 2024, un second atelier ouvert aux habitants et associations a réuni 40 participants. Ce temps fort a été l'occasion de travailler sur les formes d'implication souhaitées, les conditions d'un engagement durable, mais aussi sur les priorités thématiques à aborder dans les années à venir. L'apport des associations a été précieux pour imaginer des passerelles entre initiatives citoyennes et politiques publiques.

À l'issue de ce processus, une stratégie partagée a été formalisée. Élaborée de manière collaborative tout au long de l'année 2024, elle a été adoptée en conseil municipal en juin 2024. Ce vote marque une étape importante : celle du passage de la réflexion à l'action.

La stratégie s'appuie sur plusieurs principes : simplification des démarches, lisibilité des dispositifs, accompagnement renforcé des initiatives, articulation entre participation ponctuelle et engagement dans la durée. Elle prévoit également le développement d'outils adaptés, accessibles, capables de répondre à la diversité des envies d'agir.

Cette nouvelle offre de participation citoyenne, mise en œuvre dès le second semestre 2024, entend redonner aux habitants une place centrale dans la vie publique locale.



IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

DGS, DGA, élus, habitants, associations. Panel diversifié de 80 membres 1/3 de personnes tirées au sort sur la base des listes électorales 2/3 des habitants volontaires sans condition de nationalité mais résidant sur le territoire depuis plus d'un an Élus désignés. 120 personnes pour les bénévoles. 40 personnes pour les ateliers de quartier.

Action 4 : Permettre aux habitants d'oeuvrer pour l'intérêt général

- Organiser des journées citoyennes à travers les quartiers

Action 5 : Créer un moment favorable à l'échange entre générations

- Coordonner les bénévoles lors de la distribution des colis de Noël

Action 6 : Offrir un temps de loisir au bénéfice des seniors

- Aider à la mise en oeuvre du thé dansant via les bénévoles

Action 7 : Être mobilisable face aux éventuelles crises climatiques, sanitaires & sociales

- Prévoir une cellule organisée prête à réagir et former les bénévoles (parcours citoyen avec un diplôme...)

Action 8 : Acculturer sur les fonctionnements institutionnels

- Proposer des formations autour du budget de la Ville, de la méthodologie de projet

Action 9 : Organiser des visites citoyennes des lieux de prises de décisions politiques

- Planifier des visites autour des valeurs de la République

Action 10 : Informer sur les pratiques innovantes démocratiques mises en place ailleurs en France

- Développer les rencontres de la démocratie locale

Action 11 : Former aux outils de concertation & consultation en se plaçant comme service-support

- Animer des moments d'échanges entre pairs à destination des collègues de la Ville de Blois, avec une lettre de commande

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Le 18 octobre 2025 constituera une occasion unique de faire le bilan de cette première année de mise en œuvre des nouveaux dispositifs de participation citoyenne : les évolutions des budgets participatifs, la montée en puissance de l'assemblée citoyenne (avec un rendez-vous prévu avec le maire avant décembre pour présenter les préconisations des habitants), le lancement du dispositif de bénévoles engagés, ainsi que la relance des ateliers de quartier.